

# 1. Introduction

Le manque d'apports financiers et d'accès aux services de microfinance constitue un problème pour les producteurs forestiers locaux, ce qui est notamment le cas des petites entreprises. Cette publication examine les principaux problèmes et contraintes qui se posent aux petites entreprises des pays en développement lorsqu'elles tentent d'accéder aux services de microfinance, et identifie les moyens de surmonter ces défis. Elle analyse les différents types d'institutions de microfinance, leur rôle potentiel dans le secteur forestier compte tenu des caractéristiques des petites entreprises et des communautés forestières, et leur impact sur les moyens d'existence et l'environnement au niveau local.

Cette publication s'adresse aux petites entreprises dont les activités économiques sont conduites principalement au niveau individuel ou du ménage, qui emploient normalement des membres de la famille, des parents proches ou des voisins, et dont la main-d'œuvre salariée est négligeable. Cet ouvrage se concentre sur les entreprises forestières plus petites et moins structurées, car ce sont elles les plus susceptibles de rencontrer des difficultés d'accès aux services de microfinance. Toutefois, la plupart des questions et recommandations abordées concernent aussi les entreprises plus grandes, employeurs de main-d'œuvre en puissance. Les activités des entreprises comprennent la récolte et le traitement de produits forestiers ligneux tels le bois, le bois de feu, les services forestiers, et de produits forestiers non ligneux tels que les fruits, les herbes et plantes, le bambou, le rotin et les résines.

Cette analyse englobe différentes institutions et approches de microfinance accessibles aux petites entreprises, non seulement pour la fourniture de microcrédit, mais aussi pour la prestation d'une gamme complète de services, dont l'épargne, le crédit-bail, l'assurance et les transferts de liquidités. Elle examine les avantages comparatifs et les carences de plusieurs approches et instruments, et comprend:

- un examen des petites entreprises et leur demande de services de microfinance;
- un examen des caractéristiques, services et institutions de microfinance;
- quatre études de cas;
- des conclusions.

